

PASS'ADOS
Pour tous les collégiens de Lailly en Val

La nouvelle session pour le Pass'Ados aura lieu durant les vacances d'Hiver du lundi 07 février au vendredi 11 février 2022.

Pour ceux qui souhaitent faire leur première inscription, ce Pass'Ados a un coût forfaitaire de 10€ pour l'année scolaire 2021/2022 et permet aux jeunes d'avoir accès à des activités artistiques, culturelles, de détente, manuelles et sportives durant 3 périodes de vacances :

- ➔ Du lundi 25/10/21 au vendredi 29/10/21
- ➔ Du lundi 07/02/22 au vendredi 11/02/22
- ➔ Du mardi 11/04/22 au vendredi 15/04/22

La cotisation annuelle de 10€ sera à verser au moment de la première inscription.

Les inscriptions pour les vacances de février 2022 sont à faire auprès du responsable du service enfance et jeunesse, Sébastien PAVY, à son bureau qui se trouve dans la structure enfance, impérativement avant le lundi 17/01/2022 jusqu'à 19h. Les inscriptions seront définitives et toute absence ne sera pas remboursée. La fiche d'inscription est au verso de ce document.

Les inscriptions ont lieu uniquement durant ses permanences :

Le lundi de 14h à 19h et le mercredi de 16h30 à 18h30

Nirine AZZA, adjointe au responsable, est la **coordinatrice du Pass'Ados**, pendant les vacances, pour permettre un lien entre les intervenants, les jeunes, les parents et le responsable du service. N'hésitez pas à aller la voir également si vous avez des questions. Elle est aussi présente sur les temps périscolaires (matin et soir).

Un dossier complet sera à remplir et valable pour l'année scolaire 2021/2022 avec :

- La fiche famille (si vous ne l'avez pas déjà rempli)
- La fiche sanitaire de votre enfant
- La fiche de renseignements « Ado »
- Fournir la photocopie des vaccins à jour (sauf si vous l'avez donné l'année passée)
- Fournir une attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité
- Le paiement de 10€ par chèque à l'ordre du trésor public

Pour information, **chaque groupe d'activités est limité en nombre de places** pour des raisons de sécurité et de qualité pour tous. Au moment de l'inscription, vous saurez s'il reste de la place pour telle ou telle activité et dans laquelle votre enfant sera inscrit. Ces différentes animations sont encadrées par des intervenants extérieurs qualifiés.

Aussi, si pour une raison personnelle ou médicale, vous vous désistiez, veuillez prévenir en envoyant un mail à enfancejeunesse@laillyenval.fr ou en appelant au 02.38.44.72.79.

En accompagnant votre enfant sur le lieu de l'activité, prévenez l'intervenant si vous venez le rechercher. Votre enfant devra vous attendre sur le lieu de l'animation et nous vous demandons de signaler votre départ auprès des intervenants.

Liste des différentes animations Pass'Ados / Vacances d'Hiver 2022 / LAILLY EN VAL

Nom:	Prénom:	Classe:	Âge:		
Dates	Horaires	Animations	Choix des activités numérotées par ordre de préférence	Lieux	Nombre de places
Lundi 07/02/2022	9h30/11h	Multisports		Gymnase	12
	11h/12h30	Tir à l'arc		Gymnase	12
	14h/16h	Escape Game		La lisotte	12
Mardi 08/02/2022	9h30/11h	Roller		Gymnase	12
	11h00/12h30	Jeux innovants		Gymnase	12
	14h/16h	Mosaïque		Saint Sulpice	10
Mercredi 09/02/2022	9h30/11h	Multisports		Gymnase	12
	11h/12h30	Tir à l'arc		Gymnase	12
	14h/16h	Atelier artistique		Saint Sulpice	10
Jeudi 10/02/2022	9h30/11h	Roller		Gymnase	12
	11h/12h30	Jeux innovants		Gymnase	12
	14h/16h	Pyrogravure		Saint Sulpice	10
Vendredi 11/02/2022	9h30/11h	Tennis de table		La Lisotte (Dojo sport)	12
	11h15/12h30	Tir à l'arc		Gymnase	12
	14h/16h30	Crêpes Party		Val sogne	12

Pas de limitation dans le nombre d'ateliers choisis.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE et le lavage des mains est systématique avant / après les ateliers. Les intervenants suivront exactement les mêmes procédures. Nous veillerons à ce que le protocole soit respecté. Si des changements doivent survenir, nous vous préviendrons.

Pour les activités ayant lieu au gymnase, le port de chaussures de sport propres et une tenue adéquate sont exigés (y compris pour toutes activités sportives).

Merci de prévoir une bouteille d'eau pour les activités sportives.

Pour l'activité ROLLER, il faudra indiquer impérativement, dans son dossier, si votre enfant emmène ses propres rollers ou sinon bien notifier sa pointure.

Des listes récapitulatives seront affichées au gymnase à partir du vendredi 4 février fin de journée. Nous vous demandons de bien vouloir aller vérifier car il peut y avoir des annulations ou modifications d'horaires.

Si vous emmenez et venez rechercher votre enfant, nous vous demandons de respecter les horaires de début et de fin d'activité.

Les intervenants ne sont pas responsables de votre enfant en dehors des horaires prévus. Dans le cas où votre enfant se déplace seul pour venir aux différentes activités et repartir de celles-ci, le service enfance et jeunesse n'est pas responsable de votre enfant lors des trajets.

Il faudra bien stipuler dans le dossier de votre enfant s'il peut partir seul après les activités ou sinon venir le chercher.

Nous vous demandons de faire en sorte que votre enfant respecte les règles de vie en groupe et obéisse aux consignes qui sont données lors des activités. Tout débordement sera sanctionné par l'exclusion de l'activité pour les séances suivantes.